



## Choisissez de verser votre Taxe d'Apprentissage pour soutenir les actions des entreprises en matière d'orientation dans les Pays de l'Adour,

En versant votre  
taxe d'apprentissage  
à FACE Pays de l'Adour,  
vous contribuez  
à développer un modèle  
" Éducation-Orientation-  
Emploi " original sur les  
territoires :

### Objectif : 3 000 élèves sensibilisés

.....

*Amplifier et diversifier nos offres  
afin d'apporter aux élèves des Pays de l'Adour  
une vision plus diversifiée des filières,  
des métiers et des opportunités  
locales d'orientation.*

.....

### Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

**En nous retournant  
le formulaire  
ci-joint.**

**Le volet "TEKNIK"** vise à améliorer **la connaissance des métiers de nos entreprises locales** en intervenant directement dans les Collèges et Lycées, manifestant ainsi la volonté des partenaires d'agir directement sur l'Éducation et l'Emploi.

Les employeurs doivent s'acquitter **avant le 1er mars 2019** de la taxe d'apprentissage sur les salaires de l'année précédente.

Le Club d'Entreprises FACE Pays de l'Adour - Didier GANCHOU - Président

